

DOCUMENTATION / SUPPORT DE FORMATION



Table des matières

Gestion - Avances sur frais et remboursements des NDF	3
<i>Les actions de l'écran</i>	3
<i>Le fonctionnement</i>	5

Visionner le webinar enregistré "Les notes de frais"

Durée : 25 min. 31 sec.

Gestion - Avances sur frais et remboursements des NDF

Les droits à activer : Ressources Humaines

- Remboursement des notes de frais
 - Ajouter, modifier ou supprimer une avance sur frais
 - Rembourser des notes de frais
 - Visualiser le détail d'un remboursement

Cet écran vous permet de contrôler l'ensemble des notes de frais, avances sur frais validées et non remboursées.

Bienvenue

Gestion - Avances sur frais et remboursements des NDF

De 1/2021 à 7/2022

Frais autres entités : Non

Saisis sur présence

Non traités

122,00 €

Rembourser les notes de frais

14 éléments - 1/1 - 200

	Catégorie	Mois/Année	Suivi	Devise des frais		Montant déclaré	Montant à rembourser	Compte bancaire utilisé	Export SEPA	Actions
				Montant déclaré (devise des frais)	Montant à rembourser (devise des frais)					
ARLOIN Paul (VS GROUPE)										
☐	Avance sur frais en EUR	07/2022	Date : 20 juillet 2022 Raison : avance juillet Mode de paiement : Virement	-660,00 €	-660,00 €	-660,00 €	-660,00 €	F276 1111 1222 2233 3333 3334	EXPORT VSA : avance 07/2022 le 20/07/2022 à 10:31:44	
							-660,00 €			
ARTUI Kevin (VS IT)										
☒	Notes de frais en EUR	03/2021	Soumis le 01 mars 2021 Validé le 01 mars 2021 par FOLET Diane	110,00 €	110,00 €	110,00 €	110,00 €			
☒	Notes de frais en EUR	04/2021	Soumis le 18 mai 2021 Validé le 18 mai 2021 par FOLET Diane	12,00 €	12,00 €	12,00 €	12,00 €			
							122,00 €			

Les actions de l'écran

Les actions globales

Faire une avance sur frais : Permet de créer une avance sur frais sur un collaborateur. Le formulaire ci-dessous apparaît :

Création d'une avance sur frais

Enregistrer

Avance

Collaborateur*

Aucun collaborateur

Date*

26/05/2021

Raison*

Devise

EUR : Euro

Taux de change

DEVISE D'ENTITE : pas de taux de change applicable.

Montant*

0,00

Moyen de paiement*

Virement

Compte bancaire de décaissement

...

Prévenir par e-mail le collaborateur

Non

Le formulaire permet de renseigner :

- Le collaborateur
- La date
- La raison
- Le montant
- Le moyen de paiement
- Le compte de décaissement

Le collaborateur pourra aussi être averti du paiement de cette avance grâce à un message automatique (ce message est paramétré dans les modèles de message. *Administration > Ecrans de paramétrages > Modèles de message > Message informant le collaborateur de la création d'une avance de frais le concernant*)

Les actions de masse

Les actions de masse sont disponibles en sélectionnant au moins une ligne.

[Rembourser les notes de frais](#) : permet de notifier le remboursement des notes de frais.

Les actions de ligne



Détails de la note de frais

Permet de visualiser les frais qui composent la note de frais.



Modifier l'avance sur frais

Permet d'ouvrir le formulaire de création d'une avance sur frais et de faire les modifications

nécessaires.



Plus d'actions

Depuis ce pictogramme, vous accédez à différentes actions :

- Remboursement par le collaborateur : permet de notifier que l'avance sur frais est rembourser par le collaborateur
- Supprimer l'avance sur frais

Le fonctionnement

Cas 1 : Sans utiliser d'avance sur frais

Etape 1 : la validation des notes de frais

Les notes de frais sont remboursables sont uniquement celles qui sont au statut validé.

Etape 2 : remboursement de la note de frais

Vous devez sélectionner la ligne concernée, puis utiliser l'action [Rembourser les notes de frais](#).

Vous devez compléter le formulaire ci-dessous :

Remboursement de frais	Enregistrer
------------------------	-------------

A rembourser



1 collaborateur(s) à rembourser

Notes de frais	- Avances sur frais
1 note(s) de frais pour 75,00 €	Aucune avance de frais sélectionnée

Solde total à rembourser : 75,00 €

Remboursement

Date*	24/01/2020
Devise	EUR : Euro ▼
Taux de change	DEVISE D'ENTITE : pas de taux de change applicable.
Montant à rembourser	75
Commentaire	
Compte bancaire de décaissement	BU MOE / BNP PARIBAS / 3215 6324 1515 2445 6 ▼
Moyen de paiement*	Virement ▼ ⓘ
☐ Envoyer un e-mail aux collaborateurs leur indiquant le remboursement	

Cas 2 : Avec avance sur frais

Etape 1 : la validation des notes de frais

Les notes de frais sont remboursables sont uniquement celles qui sont au statut validé.

Etape 2 : création des avances sur frais

Etape 3 : remboursement de la note de frais avec une avance sur frais

Vous devez sélectionner la ligne de frais concernée ainsi que l'avance concernée, puis cliquer sur l'action [Rembourser les notes de frais](#).

L'application calculera automatiquement le montant restant à rembourser.

Remboursement de fraisEnregistrer

A rembourser

 1 collaborateur(s) à rembourser

Notes de frais	- Avances sur frais
1 note(s) de frais pour 150,00 €	1 avance(s) sur frais pour 100,00 €

Solde total à rembourser : 50,00 €

Remboursement

Date*

Devise

Taux de change  DEVISE D'ENTITE : pas de taux de change applicable.

Montant à rembourser

Commentaire

Moyen de paiement* 

Compte bancaire de décaissement

☐ Non Envoyer un e-mail aux collaborateurs leur indiquant le remboursement